



ÉTRANGER

27 avril 2018

etranger.sgen-cfdt.fr

***Detachment denied,* le mauvais feuilleton des refus de détachement !**

Cette année, nouveaux refus de détachement. Après la saison 2, Detachment denied reprend pour la saison 3 et de nouveaux épisodes inspirés de faits réels.

Saison 3, Épisode 5 : De la MLF à l'AEFE, opération ratée ?

Rim et Yann sont tous deux enseignants. Rim est professeure des écoles et Yann exerce depuis de nombreuses années les fonctions de directeur. Depuis quatre ans, le couple est en poste dans un établissement de la MLF : une première expérience de l'étranger qui manquait peut-être à son CV et qui pourrait permettre à Yann de décrocher un poste d'expatrié à l'AEFE.

Cette année, Yann est de nouveau sélectionné en entretien. Il y croit. Il faut dire qu'il a énormément travaillé pour obtenir un poste d'expatrié à l'AEFE. Il a candidaté notamment sur un poste de faisant fonction à Pente Douce dont le profil est assez proche de son activité actuelle. Cette année, Yann est optimiste d'autant que l'entretien se passe bien.

Les astres sont en effet avec lui, aux côtés de son CV, et il décroche le poste convoité : à la prochaine rentrée, Rim et Yann seront à Pente Douce.

C'est sans compter avec la DASEN qui ne semble apprécier ni les efforts fournis ni le plan de carrière. Face aux besoins d'enseignants dans le département, il s'agit d'en récupérer le plus grand nombre : elle oppose donc un refus à la demande de détachement de Yann.

Le couple est anéanti. Yann forme un recours. En cas d'issue malheureuse, leur décision est prise : pas question de rentrer dans l'immédiat au pays, ils se mettront tous deux en disponibilité pour élever leur enfant de moins de huit ans et continuer à exercer à l'étranger... en recrutement local.

Le refus de détachement ne sert ni nos écoles de l'étranger, ni notre langue. Il fragilise les personnels et menace leur avenir.

Le Sgen-CFDT demande instamment que toutes les demandes de détachement dans un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué par le ministère de l'Éducation nationale soient satisfaites.